

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 28820**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Sciences, Technologies, Santé Mention Biologie végétale

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Lille 1 Sciences et Technologies	Président de l'université de Lille I - Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

113 Sciences naturelles, biologie-géologie, 118 Sciences de la vie, 211 Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Mise en place et exploitation d'outils et de protocoles (en laboratoire ou au champ) pour la collecte d'informations sur des plantes afin de connaître la structure de leurs génomes, leur état phénotypique ou les réponses moléculaires et physiologiques mises en place pour répondre à leur environnement biotique ou abiotique.
 - Développement et mise en œuvre de méthodes au laboratoire, contrôle de leur application et validation, si nécessaire
 - Analyse et traitements de données biologiques, génomiques, identifier des gènes et des mécanismes d'adaptation de plante, comprendre leur transmission génétique au sein de laboratoires de recherche, publics ou d'entreprises semencières et phytopharmaceutique
 - Exploitation, présentation et valorisation de résultats de travaux, notamment grâce à des études statistiques
 - Collecte d'informations relatives à la structure et au fonctionnement des écosystèmes : bibliographie, inventaires et mesures de terrain, au sein de collectivités territoriales, bureaux d'études en environnement, services de l'Etat, associations de protection de l'environnement ou organismes de recherche
 - Rédaction de compte-rendus et documents de synthèse, rapport et analyse d'expérimentation sur plantes modèles ou cultures, en laboratoire ou au champ ; réponses aux appels à projets régionaux, nationaux ou internationaux dans les domaines associés au développement, à la valorisation, à l'amélioration ou à la protection des plantes.
 - Restitution de travaux en réunion d'équipe ou publique, ou en congrès nationaux et internationaux, auprès de publics variés (acteurs du territoire, chercheur, étudiants ou grand public) sur des thématiques fondamentales ou appliquées associées aux plantes et à leurs biotechnologies et/ou à l'environnement.
 - Animation et participation à des groupes de travail ou des réseaux avec des partenaires, présentation et défense argumentée de décisions dans des réunions avec des professionnels ou des organismes de recherche et autres services de l'état.

Compétences disciplinaires

- Contribuer à un projet de recherche, seul ou en s'intégrant dans une équipe, tout en faisant preuve d'autonomie et d'initiative dans un domaine fondamental ou appliqué, exploitant les outils et concepts utilisés dans le domaine des biotechnologies végétales
 - Suivre rigoureusement et/ou établir les différentes étapes de protocoles méthodologiques pour l'analyse des caractéristiques phénotypiques et moléculaires de plantes et les décrire dans la rédaction précise d'un cahier de laboratoire.
 - Rechercher, analyser et synthétiser la bibliographie et les informations disponibles relatives au sujet étudié, en exploitant les principales sources d'information
 - Participer à l'élaboration de plans d'expérience, et comparer des données expérimentales recueillies au laboratoire, au champ, à l'aide de logiciels de traitement d'images ou d'outils de bioanalyse, en utilisant un traitement statistique adéquat
 - S'exprimer à l'oral et à l'écrit en français, pour restituer les résultats d'une étude personnelle ou celle d'un tiers, tout en évaluant les limites d'un tel travail
 - Comprendre au moins une langue étrangère et s'exprimer aisément à l'oral et à l'écrit dans cette langue, en particulier être capable de relater, en anglais, des résultats d'expériences scientifiques personnels ou issus du travail publiés de chercheurs, notamment dans les domaines des sciences végétales et environnementales
 - Formuler des stratégies et proposer des expériences pour répondre aux problématiques étudiées sur les végétaux en utilisant les compétences et connaissances acquises en physiologie, génomique fonctionnelle & biotechnologies végétales
 - Analyser les différents niveaux d'information du végétal allant du génome aux communautés de plantes et des microorganismes qui leur sont associés, pour comprendre un phénotype observé sur une plante
- Exploiter les différentes stratégies et outils génétiques disponibles pour comprendre le fonctionnement de gènes ou de mécanismes moléculaires exprimés dans une plante soumise à des stress biotiques ou abiotiques

Compétences sociales

- Se situer dans un environnement socio-professionnel et interculturel, national et international, pour s'adapter et prendre des initiatives
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique

Compétences transversales

- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche et l'évolution de la réglementation
- Evaluer et s'autoévaluer dans une démarche qualité
- S'adapter à différents contextes socio-professionnels et interculturels, nationaux et internationaux
- Rédiger des cahiers des charges, des rapports, des synthèses et des bilans,
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information de manière adaptée ainsi que pour collaborer en interne et en externe

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

A agriculture, sylviculture et pêche
E gestion des déchets et dépollution
O administration publique
M activités spécialisées, scientifiques et techniques

- Ingénieurs ou chargés d'études
- Conseillers/Animateurs dans les domaines des sciences végétales ou de l'environnement
- Responsables de projets dans les domaines des sciences végétales ou de l'environnement

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2402 : Recherche en sciences de l'univers, de la matière et du vivant
K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics
H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel
K2108 : Enseignement supérieur

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Pour l'obtention du diplôme de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

Validité des composants acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA
CERTIFICATION

OUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	OUI - Enseignants-chercheurs, enseignants ou des chercheurs participant à la formation. - Professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - Professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements.
En contrat d'apprentissage	X	OUI - Enseignants-chercheurs, enseignants ou des chercheurs participant à la formation. - Professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - Professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements.
Après un parcours de formation continue	X	OUI - Enseignants-chercheurs, enseignants ou des chercheurs participant à la formation. - Professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - Professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements.
En contrat de professionnalisation	X	OUI - Enseignants-chercheurs, enseignants ou des chercheurs participant à la formation. - Professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - Professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements.
Par candidature individuelle	X	OUI - Enseignants-chercheurs, enseignants ou des chercheurs participant à la formation. - Professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - Professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements.
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	- Une majorité d'enseignants-chercheurs - Personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétences pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17 juin 2015 accréditant l'Université de Lille1 Sciences et Technologies en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

V.A.E : Code de l'éducation : article L613-3 et L613-4 modifié par la loi n°2015-366 du 31 mars 2015

Références autres :

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de

licence professionnelle et de master

- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002

- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://ofip.univ-lille1.fr> :Site de l'OFIP : Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle de l'Université de Lille 1 Sciences et Technologies

<http://www.ofip.univ-lille1.fr>

Autres sources d'information :

www.univ-lille1.fr/etudes/catalogue-des-formations/

<http://www.univ-lille1.fr>

Lieu(x) de certification :

Université de Lille 1 Sciences et Technologies – 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Lille 1 Sciences et Technologies – 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Historique de la certification :

Remplacée par la fiche RNCP nationale n°31802

À partir de 2016, la mention « Biologie végétale » se substitue à la mention « Microbiologie, agrobiosciences, biologie des systèmes ».

À partir de 2016, le parcours-type « Adaptations, Développement, Amélioration des Plantes, en association avec des Microorganismes (ADAM) » se substitue à la spécialité « Biosciences végétales ».

À partir de 2016, le parcours-type « Ecologie Végétale et Environnement (EVE) » est créé.